

(regroupement de sympathisants, sans fonctions politiques distinctes de celles de la cellule) leur confère un statut artificiel et rébarbatif qui retentit sur leur rayonnement. Trop souvent ils apparaissent simplement comme les anti-chambres de la Ligue ou même quelquefois comme le morne purgatoire par lequel il faut passer pour être admis parmi les élus. Il est quasiment impossible d'y fixer durablement (sur un/deux ans) des jeunes militants.

Dans ces déserts politiques, l'attrait de la Ligue est tel (c'est là où s'élabore et se discute l'intervention) que tout militant « accroché » qui n'est pas intégré au bout de quelques mois se sent repoussé. D'où des admissions nettement prématurées (notamment dans les cellules lycéennes) « pour ne pas perdre le militant ». L'effet sur le niveau général de l'organisation est proprement désastreux.

2) Aussi, cette situation n'entrave-t-elle pas seulement le travail dans la jeunesse. Elle entrave aussi le travail ouvrier. Le fait que quantité de militants qui seraient parfaitement à leur place dans un cercle ORJ se trouvent stagiaires à la Ligue, confère à l'organisation adulte cette coloration « jeunesse-scolarisée » qui la rend si « étrange » aux travailleurs. Si nous voulons conserver les militants ouvriers que nous gagnons, il faut prémunir la Ligue Communiste du raz-de-marée lycéen-étudiant (qui ne peut que s'accroître). La création de l'ORJ nous permettrait d'atteindre ce résultat.

Nul ne conteste qu'une organisation de jeunesse de la Ligue nous permettrait d'exploiter beaucoup mieux les possibilités énormes qui s'offrent à nous dans la jeunesse. Une telle organisation ne draînerait pas la majeure partie de la jeunesse radicalisée (l'ORJ n'est pas le MJR). Elle est l'organisation de jeunesse de la Ligue, c'est à dire la forme spécifique d'intervention de la Ligue dans les secteurs de la jeunesse. Néanmoins, elle permettrait de structurer de façon nettement plus efficace, la frange de jeunesse radicalisée que nous influençons et que nous pouvons gagner au marxisme-révolutionnaire.

c) Arguments pour l'ORJ « plus tard »

Mais il faut se garder de trancher cette question à partir des seules exigences du travail jeune.

Il faut au contraire poser le problème à partir des exigences de la construction du parti révolutionnaire au moment présent. Sinon, on risque une fois de plus de jouer les apprentis-sorciers en déclenchant une dynamique incontrôlable.

La véritable question se formule ainsi : Dans l'état actuel de développement et d'organisation du travail ouvrier-adulte de la Ligue, sommes nous capables de construire une organisation de jeunesse autonome, en contrôlant réellement ce processus et sans détourner pour autant des forces considérables du travail d'implantation dans les secteurs adultes ?

A cette question, de nombreux camarades répondent par la négative. On peut résumer comme suit leurs arguments :

1) En lançant une organisation de jeunesse, on ampute la Ligue de ses forces vives et tapageuses, la réduisant à un ensemble de cellules propagandistes et de fractions syndicales. De ce fait, on compromet gravement notre tactique de construction du parti : réduite à ses cellules adultes, la Ligue ne pourra plus tenir le devant de la scène politique nationale. On sait que ce sont les cellules « jeunesse-scolarisées » qui fournissent le gros des troupes pour l'apparition centrale.

C'est donc l'ORJ qui interviendra comme force autonome dans les luttes de classe, la Ligue passant sous la table (voir AJS-OCI).

Or c'est la Ligue que nous devons affirmer comme pôle révolutionnaire crédible si nous voulons gagner les

cadres ouvriers. Tant que les secteurs adultes (ouvriers, enseignants, etc...) ne sont pas capables d'assumer directement leurs propres campagnes, le lancement d'une ORJ ne peut se faire qu'au détriment de la construction de la Ligue.

2) En raison de la faible implantation de la Ligue dans la classe ouvrière (la percée significative au sein du mouvement ouvrier reste à faire, elle n'est pas accomplie), il n'est pas évident que nous puissions effectivement exercer notre contrôle politique sur l'ORJ. La division organisationnelle Ligue-ORJ fait assumer par l'ORJ la relation de « collaboration-confliktuelle » avec le mouvement de la petite bourgeoisie radicalisée. Dans cette répartition des rôles, c'est à l'ORJ qu'échoie la tâche de mobiliser sur nos initiatives politiques le mouvement de la petite bourgeoisie : l'ORJ animera seule les campagnes « jeunes » et jouera un rôle déterminant dans les campagnes politiques (anti-impérialistes, anti-répressives, etc...). La LC concentrera ses efforts sur les campagnes ouvrières et participera activement aux campagnes politiques. Elle mettra donc essentiellement en œuvre l'axe LO-LC-PSU. L'ORJ mettra en œuvre des blocs conjoncturels PSU-ORJ-gauchistes divers, tout en se coltinant en permanence les courants gauchistes dans ses milieux d'intervention. La pression petite bourgeoise qu'elle subit sera d'autant plus efficace :

1 — que l'ORJ trouve d'abord son centre de gravité dans la jeunesse scolarisée

2 — que ses critères d'adhésion et de fonctionnement sont plus souples

3 — que ses cadres et sa direction sont moins expérimentés

4 — que le contre-poids de la Ligue est faible : la faiblesse de l'implantation ouvrière se traduit par l'incapacité comme force autonome dans les luttes de classe. Or seule une telle intervention peut permettre à la Ligue d'assigner à l'ORJ la place qui lui revient.

Nous avons souligné la vulnérabilité de la Ligue aux pressions politiques de la petite-bourgeoisie. Cette vulnérabilité serait démultipliée dans le cas de l'ORJ ; le prix à payer serait peut-être beaucoup plus lourd que quelques déviations gauchistes et deux scissions petites-bourgeoises : le prix à payer serait peut-être la mésaventure de Falcemartello — toute l'ORJ engloutie par le mouvement petit-bourgeois.

d) Un objectif prématuré.

On peut discuter à perte de vue les deux arguments précédents : on peut rétorquer au premier que la Ligue ne passera pas sous la table, que l'ORJ sera notoirement connue comme « son » organisation de jeunesse, et qu'au demeurant, les campagnes de tout ordre (y compris les « campagnes jeunes ») seront des campagnes communes des deux organisations.

On peut rétorquer au second que de toute manière la pression de la petite-bourgeoisie s'exerce sur les comités rouges et les cellules jeunesse-scolarisées, quelle que soit la forme d'organisation. La garantie politique de résistance à cette pression, c'est l'activité de formation, d'animation et de direction politique de la fraction Ligue.

Quoiqu'il en soit, ce qui est sûr, c'est que la construction immédiate de l'ORJ déplace l'axe de l'organisation au profit des secteurs de la jeunesse et au détriment de la construction de l'organisation adulte. Ici il faut prendre conscience d'un aspect particulier de la loi de l'inégal développement. Si on répond exclusivement aux sollicitations des possibilités objectives, les secteurs de travail les plus avancés se